



Extrait du registre

Envoyé en préfecture le 07/11/2025
Reçu en préfecture le 07/11/2025
Publié le 12/11/2025
ID : 064-216401471-20251105-05112025DCM02-DE

Du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 5

Convocation adressée le 31/10/2025
Affichée le 31/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq du mois de novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOUCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Christine CHEVERRY PALUAT, Alain ÇUBURU, Mikaël DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL ELISSALDE, Eric HIRIART URRUTY, Alain ITHURBIDE, Pascal JOUCOU, Maria JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Christophe SAINT-PIERRE, Stéphanie SIBERCHICOT.

Absents ou excusés : Vanessa BEAU (procuration à Maria JULLIAN), Benoît BROUCARET (procuration à A. ÇUBURU), Fabienne ETCHEGARAY, Sébastien LASSEGUETTE, Pierre OLÇOMENDY (procuration à A. ITHURBIDE), Jorge RAMIREZ (procuration à M DACHARY), Fabienne SALLABERRY (procuration à S. SIBERCHICOT), Véronique SANCHEZ.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Stéphanie SIBERCHICOT

DCM 02 : Fougères 2025

Considérant que l'indice des fermages s'établit pour 2025 à 123.06 soit une hausse de 0.42 % par rapport à 2024 (122.55), M. le Maire propose d'actualiser les loyers des fougères en tenant compte de l'évolution de l'indice des fermages.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'actualiser les loyers des fougères en tenant compte de l'évolution de l'indice des fermages
- **DRESSE** la liste des preneurs avec en regard le prix, selon le tableau annexé

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
Pascal JOUCOU

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

ID : 064-216401471-20251105-05112025DCM02-DE



FOUGERAIES 2025 (Délibération du 05 novembre 2025)

PRENEURS	ADRESSE	Surface	Montant 2025
AMESTOY Antton (EARL Oihantarak)	635 Xandelabordako Bidea - HASPARREN	3.50 ha	97.28 €
BIDART Michel	1450 chemin Donamartinia- BRISCOUS	2.00 ha	38.46 €
SAS BIENA	270 chemin Labiaguerre - BRISCOUS	3.00 ha	134.89 €
EARL ARGUINDEGUY	453 chemin Harrieta - BRISCOUS	7.50 ha	212.62 €
GAEC ELHUYAR	Maison Pelloenia - HASPARREN	8.98 ha	224.14 €
ELISSALDE Pierre	206 chemin Jauberria - BRISCOUS	1.42 ha	53.57 €
GOYENECHE Jean Léon	1930 chemin de l'Enseigne - BRISCOUS	1.00 ha	31.81 €
IRIART Michel	263 chemin Mixereta - BRISCOUS	6.75 ha	155.66 €
ITHURBIDE Alain	117 chemin Eyheraldia - BRISCOUS	6.20 ha	115.00 €
HIRIBERHONDE Sébastien	413 chemin Arbaldegia - BRISCOUS	2.00 ha	38.29 €
LAMOUREUX Christophe	274 chemin Bordaberria - BRISCOUS	0.50 ha	18.52 €
LAMOUREUX Jean-Laurent	1579 chemin Ithurraldia - BRISCOUS	4.00 ha	118.21 €
SORHOUET Jean-Pierre	515 chemin Alzueta - BRISCOUS	0.50 ha	18.52 €
LARREGUY David	1820 chemin des Crêtes - BRISCOUS	4.80 ha	146.94 €
OSPITAL Anthony	700 chemin Ospitalia - BRISCOUS	7.65 ha	168.74 €
SALLABERRY Albert	313 chemin Sorhueta - BRISCOUS	3.50 ha	109.56 €
GAEC Gauella	300 chemin Donamartinia - BRISCOUS	3.70 ha	122.65 €